



Pour nous joindre : 05 53 02 63 43
Service Client : 05 61 80 09 02 (Appel non surtaxé)



Terrasson-Lavilledieu, le vendredi 9 août 2019

**GAUBY Jean Paul
30 RUE DES PRES
24000 PERIGUEUX**

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif
Référence ANC : FO4 24019-147

Madame, Monsieur,

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le **06/08/2019** dans la propriété située:

**PALEY
24210 AZERAT
parcelle(s) : B 756**

au contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de votre installation individuelle de traitement des eaux usées. Vous trouverez ci-joint le rapport de visite.

Une visite de contrôle de fonctionnement sera effectuée sur la propriété tous les dix ans.

Le service reste à votre disposition pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour réhabiliter le dispositif en cas d'avis non conforme ou pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur Assainissement Non Collectif,

PRETRAITEMENT

REGARD DE COLLECTE

Existe-t-il un regard de collecte ? **NON**
 Etat général : **SANS OBJET**
 Le regard est-il accessible ? -
 Le regard de collecte présente-t-il des signes d'altération ? -
 L'écoulement se fait-il correctement ? -
 Stagnation d'eaux dans le regard ? -
 Dépôt de matières en fond de regard ? -
 Présence d'odeurs ? -
 - Si oui, préciser :

DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT

Existe-t-il un dispositif de traitement ? **OUI**
Type : Fosse toutes eaux
 Volume (m3) : **3**
 L'ouvrage est-il accessible ? **NON**
 Le tampon est-il accessible ? **NON**
 Dégradations constatées ? **Non vérifiable**
 - Si oui, préciser :
 Présence d'odeurs ? **Non vérifiable**
 L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ? **Non vérifiable**
 Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche ? **SANS OBJET**

VIDANGES

Hauteur ou taux d'accumulation des boues :
Accumulation des boues : **SANS OBJET**
 Date de la dernière vidange :
 Nom/Raison sociale du vidangeur : **JAMAIS VIDANGÉE**
 Justificatif de vidange disponible ? **NON** Volume vidangé :
 Destination des matières de vidange :

VENTILATION

Conformité générale de la ventilation : **Non vérifiable**
 La ventilation fonctionne-t-elle correctement ? **Non vérifiable**
 - Si non, préciser:

PREFILTRE

Existe-t-il un préfiltre ? **OUI**
 Volume en litres :
 Le tampon du préfiltre est-il accessible ? **Non vérifiable**
 Colmatage ? **Non vérifiable**
 L'écoulement au sein du préfiltre se fait-il correctement ? **Non vérifiable**
 Présence d'odeurs ? **Non vérifiable**
 Préfiltre à matériau filtrant ? **Non vérifiable**
 - Si oui, présence du matériau de remplissage adapté ? -
 Préfiltre indépendant de la fosse ? **NON**
 - Si oui, dégradations constatées ? -
 - Si oui, préciser :

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un bac à graisse ? **NON**
 Volume en litres :
 Le tampon est-il accessible ? -
 Présence d'odeurs ? -
 Date de la dernière vidange : Hauteur des graisses (cm) :
 Nom/Raison sociale du vidangeur : **(aucun)**
 Justificatif de vidange disponible ? **NON** Volume vidangé (m3) :
 Destination des matières de vidange :

Commentaires généraux sur le prétraitement :

TRAITEMENT

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ? OUI

Type : **FILTRE A SABLE VERTICAL**

Présence d'eau stagnante sur le traitement ? NON

Dysfonctionnements observés ? NON

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ? Non vérifiable

Le regard est-il accessible ? Non vérifiable

Dégradations constatées ? -

- Si oui, préciser :

L'écoulement au sein du regard de répartition se fait-il correctement ? -

Bonne équirépartition des effluents ? -

Stagnation d'eaux dans le regard ? -

Dépôt de matières en fond de regard ? -

Présence d'odeurs ? -

- Si oui, préciser :

REGARD DE CONTROLE

Existe-t-il un regard de contrôle ? Non vérifiable

Le regard est-il accessible ? Non vérifiable

Dégradations constatées ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...) -

- Si oui, préciser :

L'écoulement au sein du regard de contrôle se fait-il correctement ? -

Stagnation d'eaux dans le regard ? -

Dépôt de matières en fond de regard ? -

Présence d'odeurs ? -

Commentaires généraux : L'ensemble des eaux usées de l'habitation serait prétraité par une fosse toutes eaux non accessible.

La destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée. Les eaux prétraitées seraient évacuées vers un filtre à sable non drainé.

Aucun regard n'est accessible afin de pouvoir vérifier la présence d'un traitement, sa nature, son emplacement et son fonctionnement.

EVACUATION DES EFFLUENTS

Écoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration : Non vérifiable

● Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ? NON

Qualité du rejet au milieu hydraulique : SANS OBJET

Etat de l'exécutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...) :

Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :

● Rejet dans le sous-sol :

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ou un puisard ? NON

Etat général : SANS OBJET

Le tampon est-il accessible ? -

Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...) -

- Si oui, préciser :

Colmatage des granulats ? -

Présence d'odeurs ? -

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de postes de relevage ? NON

Etat général : SANS OBJET

Dysfonctionnements constatés ? -

- Si oui, préciser :

Dégradations constatées ? -

- Si oui, préciser :

IMPACTS

La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ? **NON**

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

La filière a-t-elle un impact négatif sur l'environnement ? **NON**

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

Pollution visible au jour de la visite : **NON**

Si oui, Précisions :

CONCLUSIONS DU CONTROLE

INSTALLATION NON CONFORME

Installation non conforme (Art.4-cas c) - Installation incomplète

L'installation d'assainissement ne respecte pas la réglementation en vigueur le jour du contrôle. La réhabilitation des installations d'assainissement est à prévoir. Pour tout travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.

En cas de vente, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après la signature de l'acte authentique de vente.

Commentaires :

Le prétraitement:

Les organes de prétraitement (fosse, filtre pouzzolane et bac) doivent rester accessibles (de même que les regards de traitement) afin de permettre leur nettoyage.

Préfiltre : (organe dans la fosse ou en continuité) La pouzzolane(ou éléments en plastique) est nettoyée régulièrement : dès qu'un dépôt apparaît en surface de la roche (contrôlé tous les 6 mois).

Fosse : la fosse (septique ou toutes eaux) est un ouvrage où les actions physiques et biologiques forment un dépôt (appelé boues) et un surnageant (appelé croute). Afin d'éviter une saturation de la fosse une vidange doit être faite avant que 50% du volume utile de l'ouvrage ne soit rempli par les boues.

L'entreprise assurant la vidange et le nettoyage de vos ouvrages d'assainissement doit impérativement vous fournir une facture mentionnant la nature et lieu de traitement des déchets collectés.

La présence d'une ventilation secondaire n'a pas pu être déterminée.

Le traitement :

Lors de la visite, la présence d'une filière de traitement des eaux usées domestiques n'a pu être déterminée précisément (aucun accès n'est possible (pas de regards, pas de tés accessibles...)).

Les risques :

La destination des eaux usées n'a pas été déterminée, le bon fonctionnement du système de traitement n'a pas pu être vérifié. Il est possible que le traitement soit inexistant, sous dimensionné ou en dysfonctionnement. Un puisard ne serait pas considéré comme un système de prétraitement et de traitement. L'installation est incomplète.

Les travaux :

Rendre accessible la fosse toutes eaux, prévoir une vidange et la ventiler.

Identifier la destination finale des eaux usées et le système d'assainissement existant.

Il est nécessaire de prévoir la mise en place (ou le dégagement) de regards permettant la vérification du traitement (regard de répartition à positionner au départ du système, regard de bouclage au niveau de l'extrémité des tuyaux d'épandage).

Si ces dispositions étaient techniquement impossibles, la réhabilitation de la filière sera nécessaire.

De même, s'il s'avérait que le traitement soit en dysfonctionnement, qu'il existe un exutoire ou un puisard ou une tranchée seule et linéaire; il serait nécessaire de prévoir la réhabilitation du système d'assainissement en passant par une demande de réhabilitation auprès du SPANC. Cette demande permet de valider le type de dispositif à mettre en place. Le formulaire de demande est disponible auprès de la mairie, de votre intercommunalité ou auprès du délégataire.

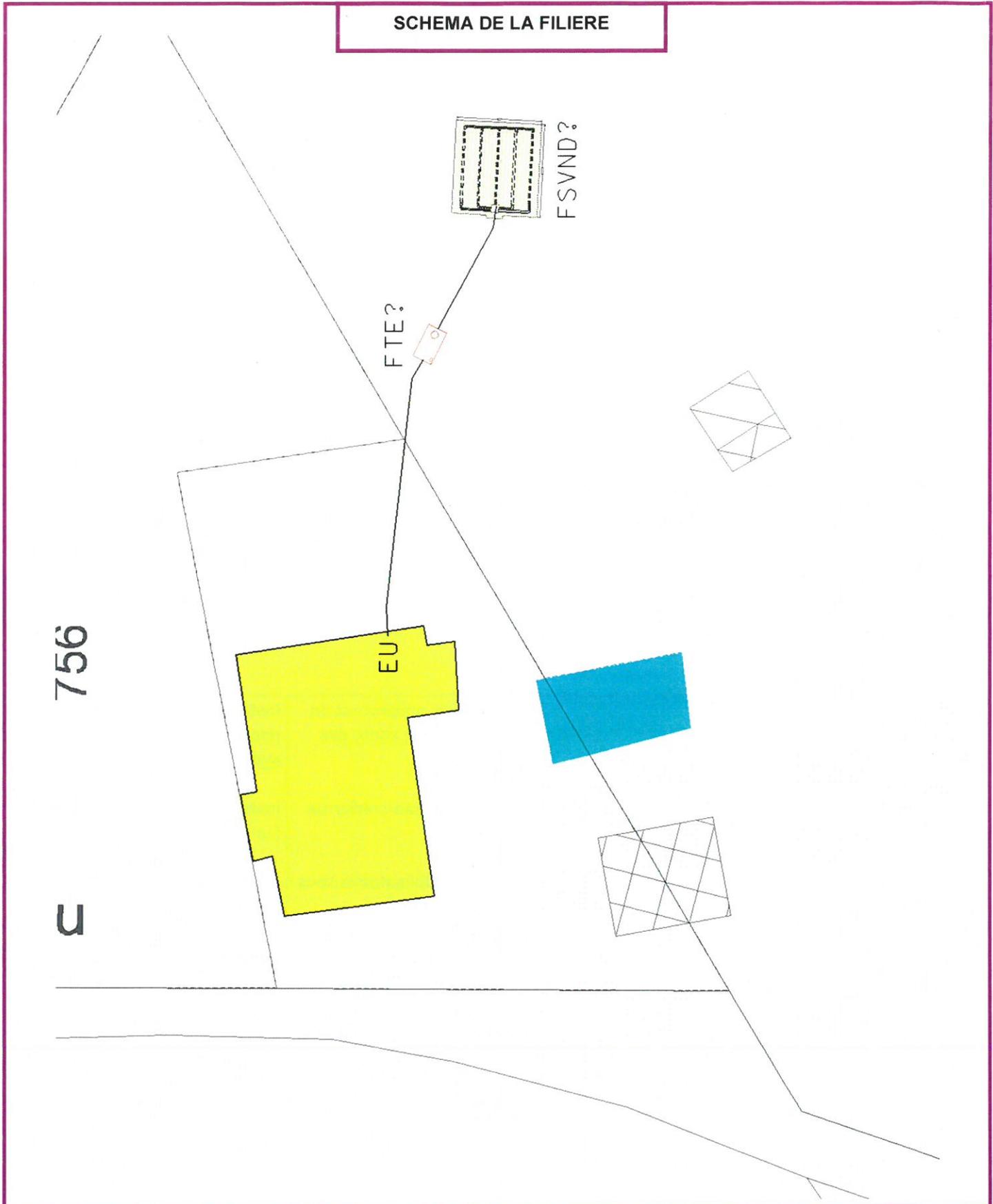
à Terrasson, le 06/08/2019,
Le Président Dominique Bousquet,



		INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX	
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
		<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an		
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme (cas c) ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un risque environnemental avéré Installation non-conforme (cas b) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée			
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs			
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut			

La visite a eu lieu avec GAUBY Jean-Paul. Les éléments indiqués dans ce rapport proviennent des informations obtenues auprès de cette personne, ne prennent en compte que les éléments directement observables, et ne sont valables qu'à la date de visite. La responsabilité du service ne pourrait être nullement engagée en cas de malfaçons, de mauvais fonctionnement ou de sinistres provenant d'éléments non directement observables ou non indiqués lors de la visite.

SCHEMA DE LA FILIERE



Légende :

- Eaux Pluviales
- Eaux Ménagères (SDB, cuisine)
- Eaux Vannes (WC)
- Mélange de différentes eaux

- Sdb** : salle de bains
- Mal** : machine à laver le linge
- FTE** : fosse toutes eaux
- FS** : fosse septique
- EM** : eaux ménagères

- BG** : bac à graisses
- PF** : préfiltre
- FSVD** : filtre à sable vertical drainé
- EU** : eaux usées

- FSVND** : filtre à sable vertical non drainé
- TE** : tranchées d'épandage
- TI** : tranchées d'infiltration
- PSD** : Puisard